



UNIVERSITÄTS-  
BIBLIOTHEK  
PADERBORN

**Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe  
au XVIe siècle**

**Viollet-le-Duc, Eugène-Emmanuel**

**Paris, 1858**

Ardoises

---

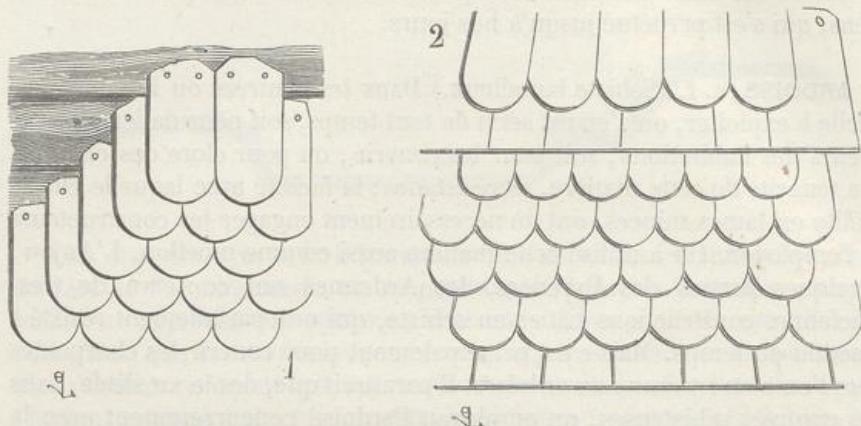
[urn:nbn:de:hbz:466:1-79991](#)

formes de l'architecture antique s'empara des architectes, sans avoir égard aux principes de la construction de cette architecture, on appareilla ensemble l'architrave et la frise, en faisant passer les coupes des claveaux à travers ces deux membres de l'entablement : c'était un grossier contresens, qui s'est perpétué jusqu'à nos jours.

**ARDOISE**, s. f. (Schiste lamelleux.) Dans les contrées où le schiste est facile à exploiter, on s'en est servi de tout temps, soit pour daller les intérieurs des habitations, soit pour les couvrir, ou pour clore des champs. La ténacité de cette matière, sa résistance, la facilité avec laquelle elle se délite en lames minces, ont dû nécessairement engager les constructeurs à l'employer. On a utilisé cette matière aussi comme moellon. L'Anjou, quelques parties des Pyrénées, les Ardennes ont conservé de très-anciennes constructions bâties en schiste, qui ont parfaitement résisté à l'action du temps. Mais c'est principalement pour couvrir les charpentes que l'on a eu recours aux ardoises. Il paraîtrait que, dès le XI<sup>e</sup> siècle, dans les contrées schisteuses, on employait l'ardoise concurremment avec la tuile creuse ou plate. Dans des constructions de cette époque nous avons retrouvé de nombreux fragments de grandes ardoises<sup>1</sup> très-épaisses et mal coupées, mais n'en constituant pas moins une excellente couverture. Toutefois, tant qu'on ne trouva pas les moyens d'exploiter l'ardoise en grand, de la déliter et de la couper régulièrement, on dut préférer la tuile qui, faite avec soin, couverte d'émaux de différentes couleurs, était d'un aspect beaucoup plus riche et monumental. Les ardoises n'étaient guère employées que pour les constructions vulgaires, et comme on s'en sert encore aujourd'hui dans les Monts-d'Or, dans la montagne Noire et dans les Ardennes. Ce ne fut que vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle que l'ardoise devint d'un emploi général dans le nord et l'ouest de la France. Des palais, des maisons de riches bourgeois, des églises même étaient déjà couvertes en ardoises. L'adoption des combles coniques pour les tours des châteaux rendait obligatoire l'usage de l'ardoise, car on ne pouvait convenablement couvrir un comble conique avec de la tuile, à moins de la faire fabriquer exprès et de diverses largeurs; tandis que l'ardoise, pouvant se tailler facilement, permettait de chevaucher toujours les joints de chaque rang d'une couverture conique. Lorsque les couvertures coniques étaient d'un très-petit diamètre, sur les tourelles des escaliers, par exemple, afin d'éviter les cornes saillantes que des ardoises plates n'eussent pas manqué de laisser voir sur une surface curviligne convexe, on taillait leur extrémité inférieure en forme d'écaille, et on avait le soin de les tenir très-étroites pour qu'elles pussent mieux s'appliquer sur la surface courbe (1); et comme chaque rang, en diminuant de diamètre, devait diminuer le nombre des ardoises qui le composaient, on arrêtait souvent de distance en distance

<sup>1</sup> Les voûtes de l'ancienne cathédrale de Carcassonne (Saint-Nazaire) étaient, dans l'origine, couvertes de grandes ardoises provenant de la montagne Noire.

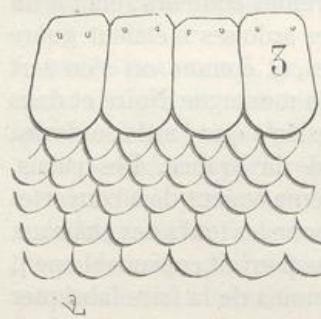
le système des rangs d'écailles par un rang droit, et on reprenait au-dessus les écailles en moindre nombre sans que l'œil fût choqué du changement apporté dans le recouvrement régulier des joints (2); ou bien encore,



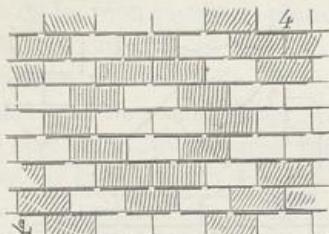
lorsque par suite d'un recouvrement régulier de quelques rangs sur une surface conique, les ardoises devenaient trop étroites pour qu'il fût possible de continuer, on reprenait le rang suivant par des ardoises couvrant deux joints (3). Suivant la nature du schiste, les ardoises étaient plus ou moins

grandes ou épaisses. Dans la montagne Noire, dans une partie de l'Auvergne, les schistes se délitent mal et sont remplis de filons durs qui empêchent de les tailler régulièrement : aussi dans ces contrées les couvertures sont grossières ; mais dans les Ardennes, sur les bords de la Moselle et dans l'Anjou, les schistes très-purs permettent une grande régularité dans la taille de l'ardoise, et dès le xiii<sup>e</sup> siècle on n'a pas manqué de profiter des qualités

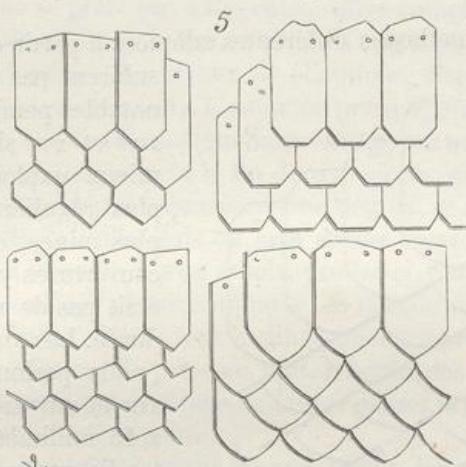
de ces matériaux pour faire des couvertures à la fois solides, faciles à poser, peu dispendieuses et d'une apparence fort agréable. La couleur de l'ardoise de l'Anjou, son aspect métallique et son peu d'épaisseur, se mariant parfaitement avec le plomb, on continuait à employer ce métal pour garnir les poinçons, les faîtages, les arétiers, les noues, les lucarnes, réservant l'ardoise pour les grandes parties plates. Mais les architectes du xiii<sup>e</sup> siècle avaient une sorte de répulsion pour la banalité, qui leur fit bientôt chercher les moyens d'employer l'ardoise en la faisant servir à la décoration en même temps qu'à la couverture des édifices. Ils avaient remarqué que l'ardoise obtient un reflet différent suivant qu'on présente sa surface dans un sens ou dans l'autre à la lumière du soleil ; ils utilisèrent sans dépense aucune cette propriété de l'ardoise, pour former sur leurs combles des mosaïques



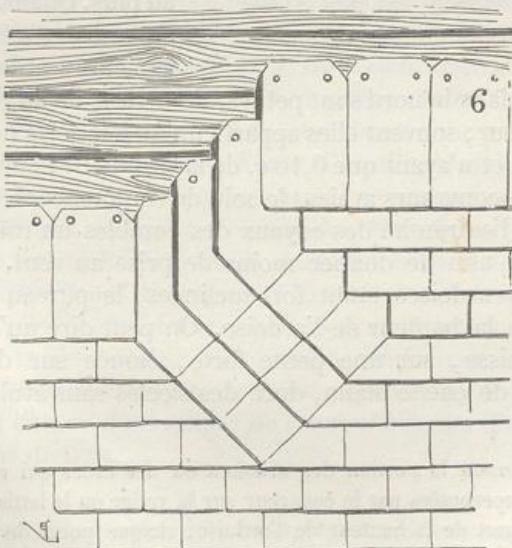
de deux tons (4). Souvent aussi ils taillèrent leurs ardoises de diverses



manières (5), ou les posèrent de façon à rompre la monotonie des couver-

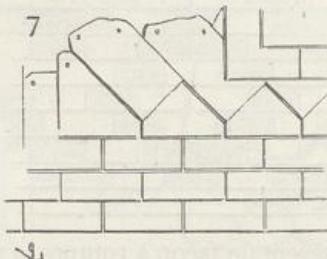


tures, soit en quinconce (6), soit en épis (7), soit ainsi que cela se pratique

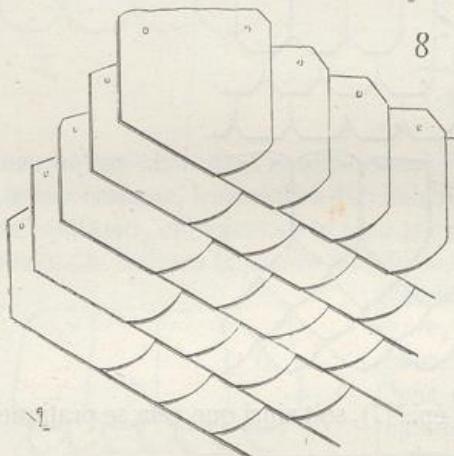


sur les bords de la Moselle, et particulièrement à Metz et à Trèves, en

écailles ordinaires (fig. 1) ou en écailles biaises, dites *couverture alle-*



*mande* (8). Ces méthodes différentes adoptées à partir du XIII<sup>e</sup> siècle ne



subirent pas de changements notables pendant le cours des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. L'ardoise mieux exploitée était livrée plus régulière, plus fine et plus mince, et si l'aspect des couvertures y gagnait, il n'en était pas de même pour leur durée. Les anciennes ardoises (nous parlons de celles des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles) ont de 10 à 15 millimètres d'épaisseur, tandis que celles du XV<sup>e</sup> siècle n'ont guère que de 5 à 8 millim. au plus. Quant à leur longueur et largeur, généralement les anciennes ardoises employées

dans l'ouest et dans le nord sont petites, de 0,18 c. de largeur environ sur 0,25 c. de hauteur; souvent elles appartiennent à la série nommée aujourd'hui *héridelle*, et n'ayant que 0,40 c. de large environ sur 0,38 c. Cependant les anciens couvreurs avaient le soin de commencer leurs couvertures en posant sur l'extrémité des coyaux des combles un rang de larges et fortes ardoises, afin de donner moins de prise au vent. Les anciennes couvertures en ardoises étant fort inclinées, le *pureau*<sup>1</sup> n'était guère que du tiers de la hauteur de l'ardoise. On peut dire qu'une couverture en ardoise épaisse, sur une pente forte, clouée sur de la volige de châtaignier ou de chêne blanc, dure des siècles sans avoir besoin d'être

<sup>1</sup> On appelle *pureau* la portion des ardoises ou des tuiles qui reste visible après qu'elles ont été superposées par le couvreur sur la volige ou le lattis. Le *pureau* étant du tiers ou du quart de la hauteur de l'ardoise, chaque point de la couverture est recouvert par trois ou quatre épaisseurs d'ardoises, et chaque ardoise ne laisse voir que le tiers ou le quart de sa hauteur.

réparée, surtout si on a le soin d'éviter de multiplier les noues, les arêtiers, les solins, ou du moins de les bien garnir de plomb solidement attaché.

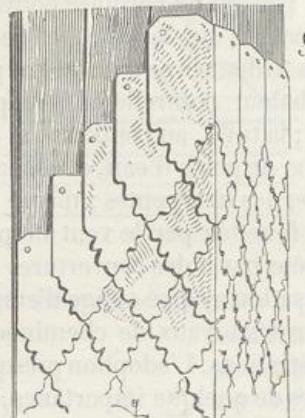
A partir du xme siècle, partout où l'ardoise pouvait être importée, on lui donnait une grande préférence sur la tuile, et ce n'était pas sans cause. L'ardoise d'Angers ou des Ardennes ne s'imprègne pas d'une quantité d'eau appréciable, et par sa chaleur naturelle laisse rapidement évaporer celle qui tombe sur sa surface ; la tuile, au contraire, si elle n'est pas vernissée, se charge de son huitième de poids d'eau, et séchant lentement laisse peu à peu l'humidité pénétrer les charpentes ; même étant bien faite, elle ne peut empêcher la neige fouettée par le vent de passer sous les combles. De plus, la tuile ne se prête pas à des couvertures compliquées, telles que celles qu'un état de civilisation avancé oblige d'employer, soit pour établir des lucarnes, faire passer des tuyaux de cheminée, disposer des faîtages, des noues, arêtiers et pénétrations. L'adoption presque générale de l'ardoise, au moins pour les édifices de quelque importance, eut une influence sur la forme des combles : jusque vers la fin du xiiie siècle, on ne leur donnait guère une pente supérieure à quarante-cinq degrés, ce qui est la pente la plus roide pour de la tuile. Mais on crut devoir augmenter l'acuité des combles destinés à être couverts en ardoise ; celles-ci, retenues chacune par deux clous, ne pouvaient glisser comme le fait la tuile lorsque la pente des combles est trop forte, et plus leur inclinaison se rapprochait de la verticale, moins elles offraient de prise au vent. L'acuité des combles couverts en ardoise avait encore cet avantage de laisser glisser la neige, qui ne pouvait ainsi séjourner sur leur pente.

Dans les villes du nord, à partir du xive siècle, beaucoup de maisons étaient construites en pans de bois, et l'on se gardait bien alors, comme on le fait aujourd'hui, de couvrir ces pans de bois par des enduits. Toutefois, pour ne pas laisser les bois directement exposés aux intempéries, ou on les peignait avec soin, ou, lorsqu'ils se trouvaient opposés aux vents de pluie, on les recouvrait d'ardoises ou de bardes *essente* (voy. BARDEAU). Quelquefois ce revêtement couvrait les membrures du pan de bois et le colombage ; souvent le colombage, formé d'un simple enduit sur un garni de plâtres ou de briques, restait apparent, et l'ardoise recouvrait seulement les poteaux, écharpes, sablières, potelets et tournisses du pan de bois.

Au xv<sup>e</sup> siècle, ces ardoises servant de revêtement vertical des pans de bois étaient fréquemment découpées et formaient des dessins de diverses sortes : écailles, feuillages, trèfles, lozanges, etc. ; cet usage se perpétua encore pendant le xvi<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. Des maisons de Rouen, d'Abbeville, de Caudebec, de Lizieux, de Troyes, de Reims, qui datent des xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles, présentent encore des vestiges de ces revêtements d'ardoises découpées sur les pans de bois.

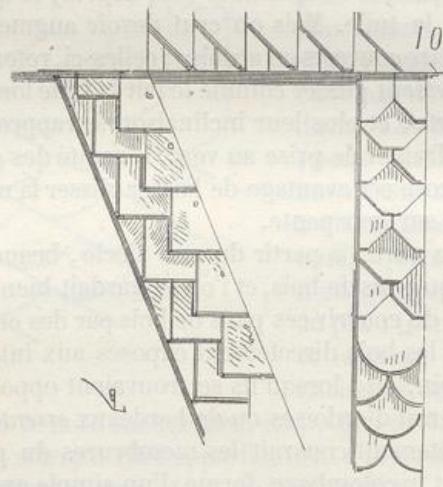
<sup>1</sup> Voy. l'*Essai sur les girouettes, épis, crêtes, et autres décorat. des anciens combles et pignons*, par E. De La Quérière, 1846, dans lequel on rencontre un assez grand nombre d'exemples de ces revêtements d'ardoises.

Voici (9) la disposition des ardoises qui enveloppent les poteaux corniers de plusieurs maisons de Rouen<sup>1</sup>; — qui se trouvent sur les tour-



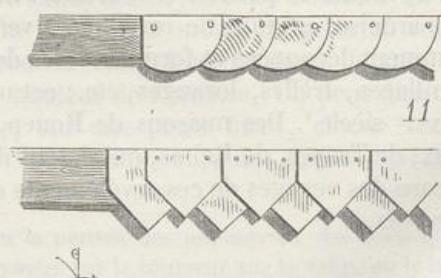
9

nisses, écharpes et potelets d'une maison d'Abbeville (10); sur les appuis



10

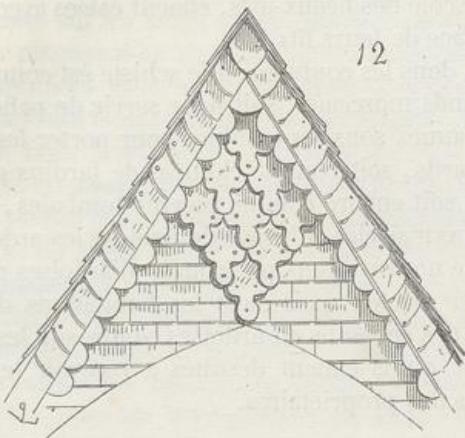
et sablières de quelques maisons de Rouen et de Lizieux (11); au sommet



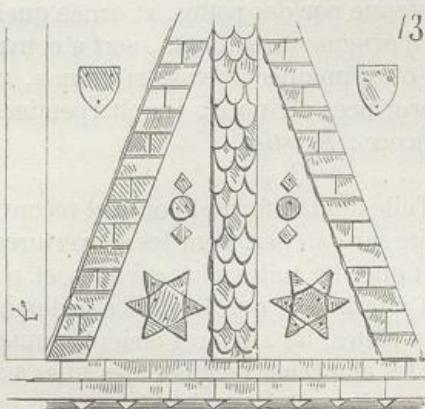
11

<sup>1</sup> Maisons situées Grand'Rue, 88, au coin de la rue du Tambour, rue du Bac, 66, rue du Ruisseau, 54, à Rouen.

du pignon d'une maison de la grand'rue, n° 75, à Rouen (12). Quelquefois



12



13

aussi pour décorer les enduits en mortier ou plâtre entre les membrures des pans de bois des habitations privées, on clouait quelques ardoises découpées formant un ornement (13). Au château de Chambord, les couronnements

du grand escalier, les têtes des cheminées présentent des médaillons ronds ou en lozange qui sont remplis par une ardoise formant de loin des points noirs qui relèvent et alléguissent ces sommets. Nous avons vu quelquefois dans des édifices de la fin du xv<sup>e</sup> siècle et du commencement du xvi<sup>e</sup> des morceaux d'ardoises incrustés dans les très-fines arcatures à jour des pinacles, des supports, des soubassements, des tombeaux, et qui par leur ton obscur font ressortir les découpures de pierre. Les poseurs de ces époques se servaient aussi d'ardoises pour caler les pierres, et l'on en

rencontre fréquemment dans les joints. Les deux colonnes si délicates qui supportaient la tourelle de l'hôtel de la Trémouille à Paris, dont les restes sont déposés à l'École des beaux-arts, étaient calées avec des ardoises qui couvraient la surface de leurs lits.

Nous avons vu, dans les contrées où le schiste est commun, les ardoises employées en grands morceaux, soit pour servir de paliers aux escaliers, soit en guise de pannes sous les combles pour porter les chevrons, ou de poteaux de hangards, soit comme clôtures de jardins en grandes lames fichées en terre, soit encore comme pierres tombales, particulièrement pendant les *xve* et *xvi<sup>e</sup>* siècles. L'usage de peindre les ardoises ne peut être douteux, bien que nous n'ayons pu trouver d'ardoises peintes ou dorées antérieures au *xvi<sup>e</sup>* siècle ; mais dans les habitations du *xve* siècle, on rencontre parfois des écussons en ardoises cloués sur les pans de bois, et il est à présu<sup>m</sup>er qu'ils étaient destinés à recevoir les couleurs et les métaux des armes des propriétaires.

**ARÊTE**, s. f. (voy. CONSTRUCTION, VOUTE, CHARPENTE, TAILLE).

**ARÊTIER**, s. m. Pièce de charpente inclinée qui forme l'encoignure d'un comble, vient s'assembler à sa partie inférieure aux extrémités de l'en-rayure, à son sommet dans le poinçon, et sur laquelle s'assemblent les empanons (voy. CHARPENTE). Les plombiers nomment aussi *arêtier* la lame de plomb qui, maintenue par des pattes, et ornée quelquefois d'un boudin, de crochets et d'ornements saillants, sert à couvrir les angles d'un comble en pavillon ou d'une flèche (voy. PLOMBERIE, FLÈCHE). Autrefois, et dans quelques provinces du nord, les charpentiers et les couvreurs disaient et disent encore : *Erestier*.

**ARÊTIÈRE**, s. f. Tuile dont la forme épouse et recouvre l'angle des couvertures en terre cuite sur l'arêtier. Pour les couvertures en tuiles creuses, les arêtières ne sont que des tuiles plus grandes et plus ouvertes, dans leur partie large ou inférieure, que les tuiles ordinaires; mais pour les couvertures en tuiles plates, les arêtières étaient munies de crochets dans leur concavité pour les empêcher de glisser les unes sur les autres. Nous avons vu d'anciennes tuiles-arêtières ainsi fabriquées en Bourgogne et en Champagne. L'usage était, dans des monuments d'une date fort ancienne, d'orner le dos des arêtières par un simple bouton qui était destiné de même à empêcher le glissement de ces tuiles d'angles. Les manuscrits des *xii<sup>e</sup>*, *xiii<sup>e</sup>* et *xiv<sup>e</sup>* siècles figurent souvent des arêtières de combles couverts en tuiles, décorées de crochets; en Champagne, en Alsace, il existe encore sur quelques édifices de rares exemples de ces arêtières ornées (voy. TUILE).

**ARGENT**, s. m. Ce métal a rarement été employé dans la décoration des édifices pendant le moyen âge. La promptitude avec laquelle il passe à l'état d'oxyde ou de sulfure d'argent a dû le faire exclure, puisque alors